

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 3225

présenté par

M. Raux, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Voynet, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier et M. Thierry

-----

**ARTICLE 49****ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité null
--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	7 752 150
<i>dont titre 2</i>		7 752 150
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0
Enseignement technique agricole	7 752 150	0
<i>dont titre 2</i>		0
<b>TOTAUX</b>	7 752 150	7 752 150
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Écologiste et Social vise à augmenter le nombre d'assistant-es d'éducation (AED) au sein de l'enseignement agricole public

Le climat scolaire dans les lycées agricoles n'a jamais autant nécessité la présence de personnels de vie scolaire formés et reconnus dans leur professionnalisme. Les AED sont au coeur de ces équipes.

Le récent drame d'une attaque au couteau au sein du lycée horticole d'Antibes a rappelé à toutes et tous que les enjeux de sécurité et de tranquillité sont les mêmes dans l'Éducation nationale que dans l'enseignement agricole.

Pour assurer les missions d'accompagnement, tant à l'internat qu'à l'externat, et en utilisant les mêmes critères qu'à l'Éducation nationale, les besoins en AED sont estimés à 225 ETPT.

Cet amendement propose ainsi dans le respect des règles de recevabilité financière :

– Une diminution de 7 752 150 €, en AE et en CP (titre 2), de l'action 02 « Enseignement élémentaire » du programme n° 139 « Enseignement privé du premier et du second degrés ».

– Une augmentation de 7 752 150 €, en AE et en CP (titre 2), de l'action 01 « Enseignement public » du programme n° 143 « Enseignement technique agricole ».

Il est précisé qu'il n'est pas souhaité de baisser les crédits de ce programme. C'est pourquoi le Gouvernement est appelé à lever ce gage.

Le présent amendement a été travaillé avec le Syndicat national de l'enseignement technique agricole public (SNETAP-FSU).